



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le rapport financier trimestriel de l'Office national de l'énergie...

- devrait être lu parallèlement avec le [budget principal des dépenses](#) et le [budget supplémentaire des dépenses](#);
- a été établi par la direction conformément à l'[article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

L'Office a cinq responsabilités essentielles : processus décisionnel, surveillance de la sécurité et de l'environnement, information sur l'énergie, engagement et services internes. La [partie II du budget principal des dépenses](#) renferme une description sommaire des responsabilités essentielles de l'Office.

Le financement de l'Office provient d'autorisations parlementaires annuelles. L'Office recouvre ultérieurement la majorité de ses dépenses auprès des sociétés qu'il réglemente et les montants recouverts sont déposés dans le Trésor du gouvernement du Canada.

Méthode de présentation du rapport

Le rapport financier trimestriel a été produit par la direction selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint aux présentes inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par l'Office, de manière cohérente avec le [budget principal des dépenses](#) et le [budget supplémentaire des dépenses](#) pour l'exercice 2017-2018. Le rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière ayant trait à l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles, au moyen de lois de crédits, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées, au moyen de lois.

Lorsque le Parlement est dissout aux fins d'une élection générale, le gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ordonner par décret l'établissement d'un mandat spécial pour autoriser un paiement sur le Trésor. Le mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il est établi.

L'Office utilise la méthode de la comptabilité financière intégrale pour établir et présenter ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport visant les résultats ministériels. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section fait ressortir les éléments qui ont influé de manière importante sur les résultats cumulatifs ou qui ont contribué à la variation nette des ressources disponibles pour l'année et des dépenses réelles. Elle devrait être lue parallèlement avec l'[état des autorisations](#) et les [dépenses ministérielles budgétaires par article courant](#), qui se trouvent à la fin du présent rapport.

Analyse des dépenses prévues

Comme il est indiqué dans l'[état des autorisations](#), les dépenses prévues de l'organisation s'élèvent à 90,91 millions de dollars pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, comparativement à 93,53 millions de dollars au 31 mars 2017. La baisse nette de 2,62 millions de dollars correspond essentiellement à ce qui suit :

Diminutions

- Une baisse de 4,78 millions de dollars liée à la temporisation du financement pour l'Impériale dans le budget de 2014;
- Une baisse de 2,25 millions de dollars liée au Programme d'aide financière aux participants (Énergie Est) dans le budget de 2014;
- Une baisse de 4,01 millions de dollars liée à l'infrastructure de transport de l'énergie dans le budget de 2015;
- Une baisse de 0,65 million de dollars liée au Programme d'aide financière aux participants pour le projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain;
- Une baisse de 1,12 million de dollars liée aux régimes d'avantages sociaux des employés, attribuable à une diminution du taux appliqué par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour la répartition des coûts liés aux avantages sociaux des employés.

Augmentations

- Une hausse de 4,67 millions de dollars liée à la stratégie provisoire de l'Office pour les examens visant les projets pipeliniers et autres dans le budget de 2016;
- Une hausse de 0,69 million de dollars liée au budget de 2014 pour l'Impériale;
- Une hausse de 3,29 millions de dollars liée à un report visant Énergie Est dans le budget de 2014;
- Une hausse de 1,54 millions de dollars liée à la mise sur pied de comités consultatifs et de surveillance autochtones pour les projets d'infrastructure énergétique.

Il convient de souligner que les dépenses prévues pour les deux exercices englobaient des montants de 3,80 millions de dollars et de 3,28 millions de dollars, reportés du budget de fonctionnement de 2017-2018 et de 2016-2017, respectivement.

Analyse des dépenses réelles

Comme en témoignent les [dépenses ministérielles budgétaires par article courant](#), les autorisations totales de l'organisation utilisées au 31 décembre 2017 s'élèvent à 60,79 millions de dollars, comparativement à 58,05 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 2,74 millions de dollars des autorisations totales est attribuable principalement à ce qui suit :



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

Diminutions

- Une baisse de 0,23 million de dollars due surtout à une réduction des dépenses relatives aux frais de réinstallation et de déplacement;
- Une baisse de 0,15 million de dollars au chapitre de la technologie de l'information, due principalement à une réduction des frais liés à l'installation et au soutien d'équipement audio dans la salle d'audience.

Augmentations

- Une hausse de 0,95 million de dollars des dépenses relatives au personnel, correspondant en majeure partie au financement temporaire accru;
- Une hausse de 1,22 million de dollars pour les services professionnels, attribuable surtout aux coûts associés à l'élaboration d'applications, à l'amélioration de l'efficacité des processus reliés à la gestion et au respect des conditions, à la recherche et à la conception en matière de visualisation des données, et aux services de consultation pour la gestion du changement et la gestion de projet;
- Une hausse de 0,40 million de dollars liée aux paiements de transfert, attribuable principalement aux fonds disponibles par suite de l'annulation des projets Énergie Est et Réseau principal Est (les paiements devraient être versés au quatrième trimestre);
- Une hausse de 0,55 million de dollars liée à d'autres dépenses, attribuable surtout au coût d'acquisition d'un serveur.

Risques et incertitudes

Vu la nature du mandat de l'Office, les dépenses varient en fonction d'événements prévus et imprévus, à l'interne comme à l'externe, qui sont à l'origine d'incertitudes et de pressions sur les ressources. Les responsabilités de l'Office ne sont pas uniquement façonnées par les tendances émergentes en matière énergétique, mais aussi par l'analyse proactive des tendances dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et de l'économie, ainsi que dans la société en général. Ces tendances peuvent influencer sur la capacité de l'Office de s'acquitter de ses obligations dans l'intérêt public canadien.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

L'Office a tôt fait d'adopter, pour l'exercice 2017-2018, le cadre ministériel des résultats, conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor. Ce cadre change le mode d'évaluation du rendement de l'Office. L'Office a élaboré des programmes, des activités et des initiatives plus clairement définis, ce qui permettra d'obtenir une mesure plus exacte du rendement.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

La version originale a été signée par

C. Peter Watson, P. Eng., FCAG
Président et premier dirigeant
(Calgary, Canada)

La version originale a été signée par

Mark Power, CPA, CGA, CIA, MBA
Chef des finances



National Energy Board Office national
de l'énergie

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017
(22 février 2018)



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

ÉTAT DES AUTORISATIONS (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2017*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses de fonctionnement	82 492	15 732	55 274	84 550	17 692	51 417
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 420	1 840	5 520	8 982	2 211	6 633
Total des autorisations budgétaires	90 912	17 572	60 794	93 532	19 903	58 050
Autorisations non budgétaires						
Total des autorisations	90 912	17 572	60 794	93 532	19 903	58 050

Voir le tableau ci-joint pour un complément d'information.

* Ne comprend que les autorisations disponibles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés au trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2017	Crédits utilisés au trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	60 597	12 943	48 833	61 091	16 420	47 888
Transports et communications	5 071	899	2 087	5 228	879	2 262
Information	506	40	121	498	51	272
Services professionnels et spéciaux	16 036	2 319	6 621	18 965	1 859	5 399
Locations	809	234	339	1 494	89	321
Réparation et entretien	607	108	646	996	153	707
Services publics, fournitures et approvisionnements	506	91	236	498	109	233
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	-	27	77	-	-	28
Acquisition de machines et de matériel	1 416	71	756	498	105	271
Paiements de transfert	5 364	841	1 068	4 264	240	665
Frais de la dette publique	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	-	(1)	10	-	(2)	4
Total des dépenses budgétaires brutes	90 912	17 572	60 794	93 532	19 903	58 050
Moins						
Total des produits affectés aux dépenses	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses budgétaires nettes	90 912	17 572	60 794	93 532	19 903	58 050